



RESULTATS SCOLAIRES OU EPANOUISSEMENT ?

La banque HSBC a mené une étude dans 15 pays d'Asie, d'Europe et du continent américain sur le thème « faut-il favoriser la discipline ou l'épanouissement des enfants à l'école ? »

Les résultats sont très différents selon les pays.

Dans tous, cependant, **la scolarité des enfants constitue la priorité n°1.**

Au Brésil, en Chine et en Turquie, la majorité des parents considère que la scolarité des enfants est le **meilleur investissement** qu'ils puissent faire.

En Indonésie, Malaisie, à Hong Kong et Singapour, plus de la moitié des parents estiment que le rôle de l'École consiste avant tout à **former à une discipline personnelle.**

Dans les pays occidentaux, **en France notamment, la majorité des parents verrait dans l'École une source d'épanouissement.** Conséquence logique : dans les pays asiatiques, les études des enfants constituent **une source de stress pour les parents** (69% à Taïwan).

Mais selon cette étude, ce ne serait pas le cas chez nous où les études des enfants constitueraient une source de stress pour 17% des parents seulement.

Quelques informations complémentaires permettent d'éclairer les données de cette enquête.

Il est maintenant établi que **les élèves français sont parmi les plus indisciplinés** de l'échantillon d'évaluation internationale PISA et qu'il y a **un lien direct entre discipline et résultats scolaires.**

De plus, certains des pays asiatiques évoqués ci-dessus ont les meilleurs résultats des évaluations internationales.

Sans tomber dans les travers de certains de ces pays où la **pression sociale** est tellement forte qu'elle **provoque de nombreux suicides chez les jeunes**, nous devons nous interroger sur l'absence de volonté politique des ministres successifs pour faire respecter les règles de vie en société, de civilité et de respect des personnes et des biens dans les établissements scolaires.

QUESTION DE NIVEAU

Une enquête de la CEREQ mesure l'évolution de la proportion des élèves sortis sans diplôme du système scolaire, entre 2004 et 2010.

Résultat : le pourcentage des sorties sans diplôme baisse (de 18 à 16%).

Faut-il pour autant conclure à **une élévation du niveau ?**

Tous les professeurs qui ont fait passer des examens dans les 10 dernières années savent que ces résultats sont dus à un abaissement des exigences lors du passage des épreuves.

Les exemples se multiplient de **pressions exercées sur les correcteurs** pour qu'ils augmentent leurs notes. Et que dire de la validation quasi automatique des fameuses compétences...

Plus les résultats de nos élèves baissent dans les évaluations internationales et plus les résultats de ces mêmes élèves augmentent dans nos évaluations nationales !

Va-t-on continuer longtemps à pratiquer la politique de l'autruche, à tromper élèves et familles ?

Qui expliquera aux jeunes nantis de diplômes dévalués et confrontés à un chômage durable que **l'institution scolaire leur a menti pendant des années** sur leur niveau réel ?

Question annexe mais moins accessoire que l'on pourrait le croire : avec **quelles conséquences sociales ?**

RECONNAISSANCE !

Le nouveau Premier Ministre a récemment précisé les principales pistes d'économies budgétaires prévues par le gouvernement pour financer le « pacte de responsabilité » du Président de la République.

Probablement pour tenter de faire passer l'annonce du blocage prolongé jusqu'à la fin 2016 de la valeur du point d'indice et celle du gel des pensions, le Premier Ministre a déclaré solennellement : « *Je sais ce que nous devons à nos fonctionnaires, si essentiels à la vie de ce pays (...) nous leurs devons notre reconnaissance* »

Les fonctionnaires que nous sommes sont très touchés par cette **reconnaissance orale** du Chef du Gouvernement mais ils attendent de sa part qu'elle se traduise en **décisions budgétaires de revalorisation des salaires.**

Les fonctionnaires ne sauraient se payer que de mots !

Nous aurons l'occasion de le démontrer dans l'action le 15 mai prochain.



VOUS AUREZ VOTRE MOT A DIRE !

du 27 novembre au 4 décembre 2014 en désignant vos représentants dans les Comités Techniques (CT) et dans les Commissions Administratives Paritaires (CAP).

A QUOI SERVENT LES COMITÉS TECHNIQUES ?

Les comités techniques donnent un avis sur le fonctionnement des établissements et des services, sur les réformes en préparation, sur les modifications des statuts, sur les conditions de travail, sur la formation initiale et continue, sur les règles de vie dans les établissements scolaires.

EXPRIMEZ-VOUS !

Le droit de grève et de manifestation permet d'exprimer ponctuellement son mécontentement en contrepartie de la perte d'une ou plusieurs journées de salaire.

Tous les 3 ou 4 ans, vous avez la possibilité de **donner votre accord ou d'exprimer votre désaccord** avec la façon dont votre employeur vous traite et celle dont les syndicats vous représentent.

Ne pas voter c'est laisser faire.

UN DIALOGUE SOCIAL TRONQUÉ

Actuellement, il n'y a **pas de véritable dialogue social**.

Les organisations qui siègent dans les CT se satisfont d'une situation qui pénalise les personnels mais leur assure un quasi monopole de représentation.

La FAEN demande l'adoption de **règles privilégiant la concertation en excluant le passage en force**.

LE VÉRITABLE ENJEU DU SCRUTIN

- Ce n'est pas de savoir si la FSU ou l'UNSA gagneront ou perdront un siège dans un système qui privilégie outrageusement les tenants de la **cogestion** ou du **syndicalisme d'accompagnement**.

Leur comportement est davantage marqué par leur **positionnement idéologique** et les **postures tactiques** que par la volonté d'améliorer le système éducatif et de défendre les personnels.

- Le véritable enjeu réside **dans la volonté ou non des personnels de changer véritablement le système en place**, à faire « entrer du sang neuf », c'est-à-dire des fédérations susceptibles de **bousculer, par leur indépendance, les pratiques actuelles, de dénoncer les dérives** que nous constatons mais également **d'avancer des propositions concrètes d'amélioration**.

LE VOTE FAEN

C'est désigner des représentants capables, avant toute autre considération, de défendre et de promouvoir

- la qualité du service public d'éducation,
- les conditions d'exercice et l'attractivité de nos métiers,
- le statut social et les rémunérations des personnels.

« refondation »,
métier d'enseignant,
formation,
fonctionnement
école, collège, lycées,
Laïcité....



Aujourd'hui, au ministère,
les syndicats réformistes et
cogestionnaires ont toujours
le dernier mot :
« Oui Monsieur le Ministre. »

